

Appel à candidatures « Grand Prix »

destiné aux jeunes artistes de la région

Languedoc Roussillon Midi Pyrénées

Les associations « Les sens de l'art » et Lieu-Commun proposent en collaboration, un prix pour soutenir la création émergent en région avec le soutien de partenaires privés.

Descriptif du dispositif

Le principe d'action est d'accompagner trois jeunes artistes vivant en région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, sur un temps d'exploration et de création dans un espace glissant à Toulouse au mois d'août et septembre 2016. Avec ensuite un temps d'exposition sur le même lieu au mois d'octobre 2016 en parallèle du Printemps de Septembre. Les trois artistes sélectionnés se verront attribués, un espace de travail, une bourse et une exposition. Un des trois artistes sera récompensé d'un prix de 2000 €, attribué par un jury composés de mécènes.

Chaque lauréat bénéficiera des apports suivants :

- Attribution d'une bourse de 3 000 €
- Une ou plusieurs séquences d'accueil en résidence sur l'espace glissant (mise à disposition d'espaces de travail, accompagnement ponctuel, conseils).
- Accompagnement scientifique et artistique de Manuel Pomar, directeur de Lieu-Commun et de Damien Aspe, artiste, pour la mise en oeuvre de l'exposition.
- Assistance technique de Lieu-Commun pour le montage et le démontage des expositions.
- Une communication ciblée en direction des acteurs institutionnels et professionnels de l'art et des médias.

Conditions d'accès

Ce dispositif est ouvert aux artistes de moins de quarante ans, résidant en région Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées. Le choix des trois lauréats sera effectué par un jury, composé de personnalités professionnelles de l'art contemporain en région, du directeur de Lieu Commun, d'un représentant des Sens de l'art et de l'artiste Damien Aspe.

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidatures : 26 avril 2016
- Envoi des dossiers d'inscription : **avant le 1 juin 2016 à 12h.**
- Choix du jury et réponse aux candidats : dernière semaine de juin
- Périodes d'accueil en résidence : entre le lundi 1 août et le 1 octobre (en une ou plusieurs séquences d'au moins un mois au total)
- Exposition: à définir sur la période **d'octobre 2016**

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature seront transmis par voie numérique à l'adresse mail suivante : info@lieu-commun.fr en précisant nécessairement comme sujet ou objet : **candidature Grand Prix**. Le format de l'envoi prendra la forme d'un fichier PDF compressé dont le poids n'excédera pas 10 MO, de manière à pouvoir facilement transiter par messageries électroniques. Le fichier transmis comprendra deux parties, intitulées comme suit :

Présentation du candidat :

- Un feuillet A4 présentant sa démarche artistique,
- Un portfolio donnant un aperçu des différents aspects de sa production plastique,
- Un Curriculum vitae détaillé, précisant notamment la façon dont son oeuvre a été diffusée (expositions, catalogues, sites internet...)

Projet artistique :

- Une présentation écrite des axes de recherche artistique que le candidat souhaite développer pendant la résidence.

Toute candidature incomplète ou hors--délais sera rejetée, sans recours possible.

Contractualisation avec les lauréats

Les lauréats se verront proposer une convention précisant les détails de ce dispositif et confirmant l'engagement des artistes à être présents sur les périodes allant d'août à septembre 2016 et, en fonction des dates d'exposition, sur des temps (montage, vernissage, rencontres publiques, démontage) qui seront définis à l'intérieur de la période d'octobre. Il sera notamment précisé dans cette convention les modalités de participation des lauréats à la vie des structures avec lesquelles ils auront à travailler : Lieu Commun, Les Sens de l'art. La résidence prenant place sur lieu glissant qui n'est pas encore trouvé, nous nous réservons de reporter le déroulement du prix si aucune solution n'est trouvée avant mi juin.